

PÉTITION

Durant la période où un état d'urgence sanitaire est déclaré pour lutter contre une pandémie comme celle de la COVID-19, nous demandons que le port du masque dans les lieux publics soit généralisé et obligatoire et ce, tant que l'*Institut national de santé publique du Québec* n'aura pas levé l'état d'urgence sanitaire lié à cette pandémie.

Les faits montrent que tous les territoires, pays, régions ou villes où le masque a été porté par la population, ont maîtrisé l'épidémie. Les autorités scientifiques et médicales de tous les pays ont été convaincues devant ces faits incontestables et recommandent son obligation : aux États-Unis, les CDC (*Centers for Disease Control and Prevention*); en Europe, l'ECDC (*European Centre for Disease Prevention and Control*); mais également les plus hautes autorités des pays asiatiques où la pandémie a été repoussée comme en Chine et en Corée du Sud, par exemple.

Au Québec, le *Ministère de la Santé et des Services sociaux* diffusait le 24 avril dernier le communiqué suivant : « *Considérant que des preuves scientifiques confirment que des personnes sans symptômes peuvent transmettre le virus de la COVID-19, il est maintenant indiqué de porter un couvre-visage afin de protéger les autres à proximité* ». Mais son obligation généralisée dans le domaine public n'est toujours pas recommandée à ce jour.

Pourtant la maîtrise de l'épidémie ne pourra se faire que si le masque est porté par tous dans le domaine public. Faute de quoi, le taux de reproduction de la maladie (R_0) restera trop élevé. Plusieurs études scientifiques concluent que, même sans confinement, le port d'un masque à 80 % ou plus, fait descendre le R_0 au-dessous de 1, condition nécessaire pour faire reculer l'épidémie. Si plus de 80 % de la population porte le masque, la maladie reculera plus vite.

En effet, tout dispositif couvre-visage protège celui qui le porte et celui qui est en face. Il ne s'agit donc pas d'une mesure individuelle mais d'une responsabilité collective suivant le principe de protection bilatérale émetteur <> récepteur. Ce système de protection peut être un masque « fait maison » tel que des millions de personnes dans le monde en ont déjà réalisés. Ces dispositifs sont à la portée de tous et de toutes les bourses, sans attendre la disponibilité de masques industriels.

Obliger le port du masque dans le domaine public en période de pandémie, s'impose pour trois raisons :

1. Quand tout le monde porte un masque, tout le monde est protégé.
2. Si pour éteindre la pandémie, il faut qu'au moins 80% de la population porte un masque dans les lieux publics, obliger toute la population à en porter un dans les lieux publics, est sûrement le meilleur moyen d'atteindre cet objectif. Et de le dépasser.
3. C'est finalement une question de cohérence avec les autres mesures de santé publique. Comment expliquer qu'il faut limiter la vitesse sur les routes, rendre obligatoire les vaccins, interdire de fumer dans les lieux publics mais qu'on se refuserait à imposer le masque en cas d'épidémie alors qu'on sait que cette mesure préventive sauverait des milliers de vies ... et des millions d'emplois ?

Obliger le port du masque dans le domaine public en période de pandémie et en l'absence de vaccin, serait donc un acte politique responsable. L'adopter maintenant permettrait un déconfinement à moindre risque et remettrait plus rapidement le Québec sur la voie de la prospérité où nous étions si bien engagés avant cette pandémie.

PÉTITION

Durant la période où un état d'urgence sanitaire est déclaré pour lutter contre une pandémie comme celle de la COVID-19, nous demandons que le port du masque dans les lieux publics soit généralisé et obligatoire et ce, tant que l'*Institut national de santé publique du Québec* n'aura pas levé l'état d'urgence sanitaire lié à cette pandémie.

**Si vous êtes résidents du Québec et voulez signer cette pétition, communiquez votre
NOM,
TITRE
et CODE POSTAL**

à l'adresse courriel suivante : AlainBonnier@videotron.ca

Cette pétition sera transmise prochainement
au Premier ministre du Québec, Monsieur François Legault.

Premiers signataires pour le Québec

Mise à jour le 3 juin 2020 à 10h00

- 1 **Alain Bonnier**, docteur en physique, H7A 4C6
- 2 **Reynald Du Berger**, professeur retraité de géophysique, UQAC, G1B 0E2
- 3 **Élie Shama**, ingénieur retraité, H7E 5C2
- 4 **Denise Allard**, retraitée (domaine de la santé), H7A 4C6
- 5 **Jocelyne Bonnier**, enseignante retraitée, H3X 3P2
- 6 **Line Marin**, propriétaire de salon de coiffure, J6W 2Z2
- 7 **Normand Dostie**, retraité, J7B 1P9
- 8 **André Champagne**, retraité (chimie industrielle), J7P 4L7
- 9 **Line St-Laurent**, retraitée, J6Z 3G9
- 10 **Micheline Fillion**, retraitée, J7H 1T6
- 11 **Richard Monday**, Md. spécialiste en obstétrique et gynécologie, J6E 7G9
- 12 **Manon Lussier**, retraitée, J0S1W0
- 13 **Robert Hogue**, retraité, J0S1W0
- 14 **Lyne Jubinville**, informaticienne, H7R 0B9
- 15 **Marie Barrette**, retraitée de l'éducation, H4L 5H9
- 16 **Jean-Louis Morin**, retraité, H7R 5X4
- 17 **Marceline Archambault**, J0N 1E0
- 18 **Louisiane Huserault**, J7V 8P5
- 19 **Sylvio Leduc**, retraitée, J6S 6E3
- 20 **Cécile Lavigne**, retraitée, H7N 0P1
- 21 **France Bourassa**, retraitée, J6Z 4B6
- 22 **Daniel Toutant**, retraité, J7G 1W3
- 23 **Claude Papillon**, J8H 3W8
- 24 **Robert Ledoux**, professeur retraité de l'Université Laval, G1V 3A5
- 25 **Odette Durand**, retraitée, H7R 1L7
- 26 **Hugues St-Pierre**, retraité, J2S 1G3
- 27 **Denise Dumouchel**, J0T 2B0
- 28 **Guy Oger**, J0T 2B0
- 29 **Louis Gamache**, retraité, J0K 1S0
- 30 **Marie Frigon**, retraitée, J0K 1S0

- 31 **Nicole Gagnon**, J7G 1L2
 - 32 **Suzanne Lemieux**, retraitée, H7E 4K9
 - 33 **Jocelyne Gendron**, H7Y 1Z7
 - 34 **Guylaine Hébert**, retraitée infirmière, J7B 1P9
 - 35 **Suzanne Millette**, retraitée, J4Y 4B7
 - 36 **Élisabeth Tanguay**, J7P 0B5
 - 37 **Suzanne Lafrenière**, enseignante retraitée, H7E 2Z4
 - 38 **André Allard**, retraité, J7K 3J4
 - 39 **Louissette Giroux**, retraitée, H3V 1C2
 - 40 **Raymond Chartrand**, retraité, H3V 1C2
 - 41 **Daniel St-Pierre**, DMV, J0T 2R0
 - 42 **Jacques Boivin**, J7P 1M5
 - 43 **Jean-Guy Grenier**, auteur, H7V 3R3
 - 44 **Gaëtan Bonnier**, ingénieur, G6V 9W6
 - 45 **Robert Fréchette**, retraité, J6T 6K4
-

Premiers signataires de la version originale rédigée à l'intention de la France

François Amblard, biologiste et physicien, directeur de recherche au CNRS, professeur en Corée du Sud
Eva Babey-Peyroula, professeure émérite de l'Université Grenoble-Alpes, membre de l'Académie des Sciences
Bernard Bensaid, CEO, groupe DocteGestio
Jacques Biot, ancien président de l'École Polytechnique
François Braun, médecin, président de SAMU-Urgences de France
Yves Bréchet, physicien, membre de l'Académie des Sciences, ancien Haut-Commissaire à l'Énergie Atomique
Pascale Cossart, professeur Institut Pasteur, membre de l'Académie des Sciences
Patrick Couvreur, président de l'Académie de Pharmacie, membre des Académies des Sciences et de Médecine
Claude Debru, membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie d'Agriculture de France
Bernard Decaris, professeur honoraire de Génétique Microbiologie, université de Lorraine
Marc Duval-Destin, ingénieur, vice-président Thales Avionics
Gilles Fumey, géographe, professeur Sorbonne Université
Denis Gratias, directeur de recherche émérite au CNRS, membre de l'Académie des Sciences
François Guilhot, membre de l'Académie de Médecine
Christian Gerondeau, ancien directeur de la Sécurité Civile
Denis Jérôme, membre de l'Académie des Sciences, directeur de recherches honoraire au CNRS
Jean Jouzel, climatologue, membre de l'Académie des Sciences
Les membres de la Kès (bureau des élèves) de la promotion 1981 de l'École Polytechnique
Jean-Marie Lehn, prix Nobel de chimie
Jacques Lucas, professeur, membre de l'Académie des Sciences
Bernard Meunier, ancien président du CNRS, membre de l'Académie des Sciences et de Pharmacie
Yves Meyer, membre de l'Académie des Sciences
Gérard Mourou, prix Nobel de physique
Jean-Michel Nataf, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts
Bernard Niclot, président, Win Innovation
Didier Pitot, ingénieur
Yves Quéré, membre de l'Académie des Sciences
Alain Rambach, microbiologiste, généticien, initiateur du génie génétique en France
Toufic Reno, immunologiste, directeur de recherches INSERM
Guy Sandner, docteur en Médecine et docteur ès Sciences, retraité
Nicole Sansonetti, praticien hospitalier retraité
Philippe Sansonetti, professeur au Collège de France, membre de l'Académie des Sciences
Eric Vivier, praticien hospitalier, professeur, directeur scientifique Innate Pharma
Eric Westhof, membre de l'Académie des Sciences
Jean Zinn-Justin, membre de l'Académie des Sciences